

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **30 (1885)**

Heft 6

PDF erstellt am: **21.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# REVUE MILITAIRE SUISSE

XXX<sup>e</sup> Année.

N<sup>o</sup> 6.

15 Juin 1885

## Du cheval de guerre et de la remonte des diverses cavalleries européennes<sup>1</sup>.

(Suite.)

Les corps achetèrent directement leurs chevaux en 1790.

L'année suivante et jusqu'en 1794, le système des marchés généraux fut de nouveau adopté. A cette époque il fut établi des dépôts généraux pour la réception des chevaux présentés par les fournisseurs.

L'an IX vit supprimer ces dépôts et créer une masse de remonte, à l'aide de laquelle les conseils d'administration des régiments avaient la faculté de se procurer des chevaux par l'achat direct ou par marchés.

Ce système modifié en l'an XII fut abandonné en 1807 et de nouveaux marchés généraux furent passés.

C'est sous l'administration du maréchal Saint-Cyr que fut tenté le premier essai du mode actuel de remonte ; mais il n'est définitivement constitué par ordonnance que depuis 1831.

Les marchés généraux passés avec les fournisseurs étaient évidemment contraires à l'industrie chevaline, car presque tous les chevaux livrés par les marchands étaient tirés de l'étranger et venaient faire concurrence aux produits français.

La réunion dans de grands dépôts de chevaux achetés par marchés entraînait beaucoup de désordres, et d'un autre côté, cette agglomération d'un très grand nombre de jeunes chevaux occasionnait des pertes formidables.

L'achat des chevaux par les corps réunit aussi de nombreux inconvénients. Lorsque les régiments achetèrent eux-mêmes leurs chevaux, leurs remontes présentèrent des différences très marquées, suivant que les contrées où ils se trouvaient offraient plus ou moins de ressources. Ils se faisaient d'ailleurs une concurrence nuisible à la fois aux intérêts du Trésor et aux remontes elles-mêmes. Il leur était impossible enfin d'obtenir l'homogé-

<sup>1</sup> Conférence à la Société des officiers neuchâtelois, section de la Chaux-de-Fonds, par M. le capitaine Gillard, vétérinaire d'état-major, d'après le *Jura neuchâtelois*.